

PLOUM INFO

Avril 2025 | N°53



Les quatre saisons
du cimetière



édito

Pennad stur

Yannick ECHEVEST
Le Maire de Ploumagoar

Chères Ploumagoariennes, Chers Ploumagoariens,

Dans ce nouveau numéro, nous mettons en lumière des initiatives qui font de Ploumagoar une ville toujours plus dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.

Tout d'abord, le budget municipal a été voté récemment. Il traduit nos engagements en faveur d'une gestion rigoureuse et ambitieuse. Ce budget, construit avec sérieux, nous permet de poursuivre les investissements essentiels pour l'amélioration de notre cadre de vie tout en maintenant un équilibre financier nécessaire au bon fonctionnement de notre collectivité.

Dans cette continuité, le budget participatif est renouvelé cette année. Cette démarche donne la possibilité à chaque habitant-e de proposer un projet et de participer activement aux choix qui façonnent notre ville. Nous comptons sur vous pour imaginer ensemble les initiatives qui amélioreront notre quotidien.

Le patrimoine et l'environnement restent au cœur de nos préoccupations. Le cimetière de Ploumagoar illustre parfaitement notre volonté d'allier mémoire et nature. Grâce au travail des agents municipaux, il devient un véritable espace paysager, respectueux de l'environnement.

Enfin, je tiens à adresser mes félicitations à Marie-Françoise LE FOLL, qui vient de recevoir la médaille du tourisme en reconnaissance de son engagement pour la valorisation du patrimoine. Son implication illustre l'importance de celles et ceux qui, chaque jour, œuvrent pour faire rayonner notre ville.

Ploumagoar continue de se transformer, portée par l'engagement de ses citoyen-nes, ses associations et ses élu-es.

Ensemble, construisons une ville où il fait bon vivre, respectueuse de son passé et tournée vers l'avenir.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Plouvagorezed kaezh, Plouvagoriz kaezh,

E-barzh niverenn nevez hon kazetenn, e lakaomp war-wel araokadennoù a ro da Plouvagor he nerzh, he digoradur hag he sell war an dazont.

Da gentañ tout, ar budjed-kêr zo bet votet nevez zo. Diskouez a ra hon engouestl evit ur mererezh sirius ha mennet. Savet gant aked, ar budjed-se a ro tro deomp da genderc'hel gant an endalc'hadoù ret evit gwellaat hor buhez bemdez, en ur zalc'h mat an arc'hant evit ma troio mat hor c'humun.

E-barzh an hevelep steuññ, ar budjed kevanvod a vo adkinniget ar bloaz-mañ. Dre an doare-mañ, pep annezad en deus ar galloud da ginnig ur raktres hag ober e lod e choazioù a ra eus Plouvagor ur gumun a-zoare. Fiziañs hon eus en ho mennozhioù evit sevel a-gevret an araokadennoù a yelo d'ober hor buhez pemdez gwelloc'h c'hoazh.

Ar glad hag an endro a chom war galon hon soñjoù. Bez Plouvagor a ziskouez splann hon c'hoant da liammañ memor hag an natur. Dre labour hon servijoù teknikel ha kenlabour an aozadurioù lec'hel, e teu da vezañ ur gwir lec'h glas hag en ur ober gant ar respet d'an endro.

A-benn echuiñ, e fell din lavaret félicitations da Marie-Françoise LE FOLL, bet enoret gant ar medalenn douristelezh evit he zrec'hadenn evit lakaat war wel ar glad hag ar c'hamelia e Plouvagor. Hec'h engouestl a ziskouez pegen pouezus eo an holl dud a labour bemdez evit brudañ hor c'hêr.

Plouvagor a gendalc'h da cheñch ha da greskiñ, degaset gant startijenn he annezidi, he c'hevredigezhioù hag he c'huzul-kêr.

Asambles, savet e vo ur gêr a-feson, doujus d'hec'h istor ha gant ur sell splann war an dazont.

Emaon o c'hoantañ deoc'h holl ur lennadenn vat !

Magazine d'information de la ville de Ploumagoar

Directeur de publication :

Yannick ECHEVEST
Maire de Ploumagoar

Rédacteur en chef :

Bérenger LE NÉGARET

Rédaction : Mairie de
Ploumagoar

Crédits Photo : Service commu-
nication, C^{ie} Grégoire & Co,
Epictura, Freepik

Maquette et mise en page :
Service communication

Impression : Roudenngrafik

Distribution : Association
Beauvallon

Tirage : 2 700 exemplaires

Dépot légal : Avril 2025



Le vendredi 10 janvier.

Le préfet François DE KERÉVER, accompagné du sous-préfet Serge DELRIEU a inauguré PloumExpo et posé les premières pierres de la Maison d'Assistants Maternelles et de la Salle de Kergé. Avec près de 8 M€ d'investissements, la ville dynamise notre territoire : la MAM ouvrira en septembre 2025 et la Salle de Kergé début 2026. ●



Le samedi 11 janvier.

Un arbre de vie a été planté au stade Raymond Guillou pour sensibiliser au don d'organes. Pour l'association ADOT 22 qui porte ce projet, l'émotion était au rendez-vous. En effet, une soixantaine de personnes étaient présentes pour découvrir ce pommier *Teint frais*, entretenu par les Croqueurs de fruits et qui symbolise la longévité. ●

Le vendredi 17 janvier.

Le maire Yannick Echevest, le Conseil Municipal et les membres de la Commission Municipale des Jeunes ont présenté leurs vœux aux ploumagoariens et ploumagoariennes. Dans son discours, le maire a rappelé les réalisations de 2024 en termes de rénovation énergétique et a dévoilé les grands travaux de 2025, annonçant une année de dynamisme et d'amélioration pour notre ville. ●



Le mercredi 22 janvier.

Les résident-es de l'EHPAD Ti An Héol accompagné de leurs animatrices ont donné rendez-vous à 12 enfants de l'Accueil de Loisirs de Ploumagoar pour partager un goûter festif. Pour cette occasion les résident-es avaient préparé de savoureux gâteaux auxquels se sont rajoutées trois galettes des rois que les enfants avaient confectionnées le matin. ●





Nouveaux équipements pour la Police Municipale

Pour renforcer la proximité avec les citoyen·nes et améliorer la transparence des interventions, la police municipale de Ploumagoar a mis en place une plateforme de contact en ligne.

Accessible depuis une tablette, un smartphone ou un ordinateur, cette plateforme offre plusieurs services pratiques : communication directe avec le policier municipal, pré-déclaration de chiens catégorisés, déclaration d'objets perdus et inscription à l'opération Tranquillité Absences.

D'autre part, pour renforcer la sécurité et la transparence des interventions, la police municipale de Ploumagoar s'équipe de caméras-piétons. Ce dispositif moderne est désormais une partie intégrante de l'équipement du policier municipal, lui permettant d'enregistrer les interactions dans le cadre de ses missions.

La caméra, activée durant les interventions, sert à prévenir les incidents, constater des infractions et aider à la formation des agents grâce à l'anonymisation des données pour des usages pédagogiques. Ce système assure une transparence accrue et protège tant les citoyen·nes que l'agent de police.

Ce pas en avant dans l'utilisation de technologies est un gage de l'engagement de la municipalité envers une gestion responsable et éclairée de la sécurité publique. ●

➕ **Allez plus loin** Rendez vous sur la page ville-ploumagoar.fr/ma-ville/police-municipale et découvrez en détail sur les nouveaux équipements du policier municipal.

Borne interactive



Depuis début mars, une borne interactive est installée à l'entrée de la mairie. Accessible en dehors des horaires d'ouverture, elle permet aux habitant·es de consulter les actes d'urbanisme, les bans de mariage et d'autres documents officiels. Adaptée aux personnes à mobilité réduite, cette borne vise à simplifier l'accès aux informations municipales pour toutes et tous. ●

Élagage

Lorsque des branches d'arbres s'approchent trop près des lignes électriques et téléphoniques, les risques de coupure sont élevés, surtout pendant les intempéries. Élaguer n'est pas seulement une question de maintien esthétique, c'est une mesure de sécurité essentielle pour prévenir les dysfonctionnements et les coupures de services essentiels.

Concernant les lignes électriques, la majorité des cas requiert que le ou la propriétaire du terrain prenne en charge l'élagage des arbres. Cela concerne les situations où les arbres, plantés après l'installation des lignes ou ne respectant pas les distances légales, surplombent ou débordent sur le domaine public. Il est essentiel de consulter Enedis via leur site R2seaux et Canalisation avant d'entreprendre tout élagage.

Pour les lignes téléphoniques, la responsabilité de l'élagage incombe également au propriétaire du terrain depuis la loi du 26 juillet 1996.

Il est donc crucial pour chaque propriétaire d'être vigilant·e et de prendre les mesures nécessaires pour l'entretien régulier des arbres près des lignes. Cela garantit non seulement la sécurité des infrastructures mais aussi la continuité des services qui nous connectent au monde. Pour tout doute sur la responsabilité de l'élagage, une consultation préalable avec Enedis ou Orange est recommandée pour éviter des erreurs coûteuses et des interruptions de service. En étant proactif·ves, nous pouvons toutes et tous contribuer à un environnement plus sûr et plus fonctionnel. ●



Marie-Françoise LE FOLL médaillée

Marie-Françoise LE FOLL, conseillère municipale de Ploumagoar et présidente de l'association Camellia du pays de Guingamp, vient d'être honorée par la Médaille de bronze du Tourisme par arrêté ministériel du 24 janvier 2025.

Engagée dans la valorisation du patrimoine local, elle promeut le camellia, ouvre son jardin aux artistes et au public et siège au comité du tourisme de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Également à la manœuvre du groupe de travail Patrimoine de Ploumagoar, son dynamisme et ses initiatives font rayonner la ville. ●



Cabane à dons

Dans le cadre du budget participatif, la commission mixte environnement et finances de la ville a retenu une partie du projet proposé par une habitante de Ploumagoar : l'installation de cabanes à dons dans différents quartiers.

Pour commencer, une première cabane a vu le jour sur le parking du bois de Kergré. Elle vise à encourager la solidarité et l'économie circulaire en offrant à chacun-e la possibilité de déposer ou de récupérer gratuitement des objets en bon état (livres, vaisselle, décorations, jouets...).

Fabriquée et installée par les agents municipaux Antoine SÉBILLE et Luc TANGUY, la cabane a coûté environ 1 300 € (bois et dalle). Elle s'inscrit pleinement dans le principe du budget participatif : donner la parole aux habitant-es et soutenir des initiatives qui améliorent la vie locale. Le dépôt de nourriture y est interdit tout comme les déchets. La municipalité espère que ce premier équipement fera germer d'autres projets basés sur la participation citoyenne et la préservation de notre cadre de vie.

La nouvelle campagne de recensement des projets pour le budget participatif se tient jusqu'au 22 avril. ●

➕ Pour en savoir plus lire ci-contre "Budget participatif".



Budget participatif

Ploumagoar renouvelle son budget participatif et invite ses habitant-es à soumettre leurs idées pour améliorer la ville. Avec une enveloppe de 15 000 €, cette initiative permet aux citoyen-nés de proposer des projets collectifs et réalisables techniquement.

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 22 avril 2025** par mail à mairie@ville-ploumagoar.fr ou directement en mairie. Après sélection, les projets seront soumis au vote du conseil municipal le 26 mai. ●

Plus d'infos sur ville-ploumagoar.fr

Recensement citoyen

À 16 ans, faites votre recensement citoyen dans les trois mois suivant votre anniversaire. Obligatoire pour les 16-25 ans, il permet d'obtenir l'attestation, essentielle pour la Journée Défense et Citoyenneté et pour voter à 18 ans. Elle est aussi requise pour certains examens. La démarche est possible en mairie ou en ligne, avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile. ●

Plus d'infos sur service-public.fr

Don du sang

L'Établissement Français du Sang (EFS), organise régulièrement des campagnes de collecte de sang. Ces sessions sont cruciales pour maintenir les réserves nécessaires à de nombreuses interventions médicales.

Chaque don peut sauver des vies et contribue à soigner les patient-es ayant besoin de transfusions.

Prochaine campagne : Du 22 au 24 avril à Guingamp

Rendez-vous sur le site de l'EFS pour choisir un créneau. ●

dondesang.efs.sante.fr

Bistrots d'antan

Au siècle dernier, les bistrots des hameaux étaient bien plus que de simples lieux de consommation : ils constituaient le cœur de la vie sociale, économique et festive de Ploumagoar. Pour sauvegarder cette mémoire vivante, le groupe de travail Patrimoine s'est donné pour mission de retracer l'histoire de ces établissements emblématiques.



D'après les premières recherches menées dans les archives communales, Ploumagoar comptait près d'une trentaine de bistrots au milieu du XX^e siècle. Chaque hameau possédait au moins un café et certains lieux, comme Le Rest ou la rue Gambetta, en abritaient plusieurs. Mais ces bistrots ne se limitaient pas à servir des breuvages : ils étaient le théâtre de bals, de concours de cartes et de boules et jouaient même le rôle de relais téléphoniques dans l'ère pré-numérique. Autour de ces établissements gravitaient également des métiers périphériques avec des couturier·ères, des forgeron·nes ou encore des fabricant·es de chaussons.

Aujourd'hui, le groupe de travail sur le Patrimoine souhaite faire revivre ces lieux à travers une exposition interactive prévue pour les Journées Européennes du Patrimoine 2025. Pour ce faire, il invite les habitant·es et habitantes de Ploumagoar à partager leurs souvenirs, photos et objets en lien avec les anciens bistrots. Chaque témoignage viendra enrichir cette exposition et permettra de reconstituer, pierre par pierre, la mémoire collective d'une époque révolue mais riche en histoire.

Ensemble, redécouvrons et partageons ce pan important de l'histoire locale, pour que les bistrots d'antan retrouvent, ne serait-ce qu'un instant, la vie qu'ils ont jadis insufflée à nos hameaux. ●

⊕ **Vous souhaitez participer ou en savoir plus sur ce projet passionnant ?** Contactez Marie-Françoise LE FOLL au 06 08 66 48 57.

Se nourrir des liens du vivant

Bien qu'issu d'une démarche poétique, le travail de Stéphanie POMMERET se construit autour de questions sociales déterminantes dans le choix des techniques et matériaux employés. En découle une interaction qui pousse l'artiste à sans cesse renouveler les expérimentations. À des gestes techniques simples, elle associe des matériaux à la portée de toutes et tous, souvent détournés de leur usage quotidien et c'est dans cet écart que surgit l'artistique. ●

⊕ Exposition du 29 mars au 17 mai à PloumExpo



Autour de l'expo

DANSE (réservation conseillée)

Zool | C^{ie} Grégoire & Co
9 avril | 11h | Tout public
PloumExpo



ATELIER PARENTS-ENFANTS (sur réservation)

Kokedama
9 avril | 16h | Dès 6 ans
PloumExpo



Impression végétale
15 avril | 10h | 2 à 6 ans
PloumExpo
Prévoir vêtements adaptés



Cyanotypes
16 avril | 16h | Dès 7 ans
PloumExpo



HEURE DU CONTE (réservation conseillée)

30 avril | 10h30 | Dès 3 ans
Médiathèque



I ACCOMPAGNEMENT I

La Maison France Services

Depuis quelques années, l'État s'efforce de rapprocher les citoyen·nes des services publics et de simplifier les démarches administratives. Ainsi sont nées les Maisons France Services, véritables guichets uniques pour un large éventail de formalités. À Ploumagoar, ce dispositif est incarné par un espace dédié, où chacun·e peut être accueilli·e, informé·e et accompagné·e.

La Maison France Services, qu'est ce que c'est ?

La Maison France Services rassemble divers partenaires institutionnels (CAF, CARSAT, ANTS, CPAM, MSA, France Travail...) pour faciliter l'accès des usager·ères à leurs droits et leur offrir un accompagnement personnalisé. Ici, plus besoin de se déplacer de bureau en bureau : un guichet unique concentre les principales démarches, qu'il s'agisse de prestations sociales, de formalités fiscales, de suivi d'assurances maladie, d'allocations familiales ou encore de dossier retraite.



Sévérine MARTIN



Lucie GICQUEL



Un accueil au coeur de la Mairie

La Maison France Services de Ploumagoar s'appuie sur une équipe accueillante et compétente. Installée à l'intérieur de la Mairie, c'est Sévérine MARTIN qui vous reçoit du lundi au mercredi, pour vous aider dans toutes vos démarches. Grâce à une solide formation et une parfaite connaissance du tissu administratif, elle est en mesure de répondre aux questions sur les prestations sociales, la santé, la fiscalité, de changement d'adresse ou encore la création d'un compte en ligne.

L'objectif est de proposer un accompagnement complet et adapté à chaque habitant·e, afin d'éviter les allers-retours inutiles et de simplifier la vie de toutes et tous.

La mise en place de la Maison France Services de Ploumagoar a été rendue possible grâce à la forte implication de la municipalité et à la coordination assurée par Lucie GICQUEL. En tant qu'animatrice départementale, celle-ci s'assure que chaque Maison France Services, dans les Côtes-d'Armor, bénéficie du soutien nécessaire et respecte les standards de qualité fixés au niveau national.

Informations pratiques

La Maison France Services de Ploumagoar est accessible pour toutes et tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Vous y trouverez des postes informatiques, une connexion internet et de l'aide pour toute démarche en ligne. Si l'accueil peut se faire sans rendez-vous, il est préférable de réserver un créneau pour vous éviter une attente trop longue. Grâce à la proximité de ce guichet unique, la Maison France Services se veut être un lieu de confiance, d'écoute et de solutions.

Vous y trouverez un accompagnement bienveillant et des réponses concrètes et personnalisées à vos besoins administratifs.

La Maison France Services est également ouverte le jeudi à Pabu et le vendredi à Plouisy. ●

⊕ *Maison France Services de Ploumagoar, le lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h. 06 75 58 98 93 ou multi-sites@france-services.gouv.fr.*

Au coeur du marché



Chaque mercredi, de 16 h à 19 h, la place du 8 mai 1945 se transforme en un véritable rendez-vous gastronomique pour les amateurs et amatrices de bons produits. Sur ce petit marché hebdomadaire, l'authenticité et la convivialité sont à l'honneur : on y vient pour remplir son panier de produits frais, certes, mais aussi pour échanger un sourire ou un mot chaleureux avec les commerçant-es et les voisin-es.

Première étape gourmande : la pâtisserie de Jussienne DORIANE. Son enseigne, *Pâtisserie d'Ici et d'Ailleurs*, propose des douceurs qui s'adaptent à tous les régimes alimentaires. Sans beurre, sans lactose ou sans gluten, ses créations mettent en avant des ingrédients naturels et de saison. Parmi ses spécialités, les Amarettis à la poudre d'amande séduisent les amateur-rices de fondant, tandis que le Millionnaire, un gâteau écossais au biscuit shortbread, caramel et chocolat, ravit les plus gourmand-es.



Jussienne de Pâtisserie d'Ici et d'Ailleurs

Pour accompagner ces délices, rien de tel que les légumes bios et diversifiés de *La ferme de Guern ar Lin* avec Pauline MAURIN DIOR. Installée à Moustéru, elle cultive ses légumes sur de petites surfaces, sans mécanisation. Ses étals varient au gré des saisons, offrant tour à tour salades primeur, tomates ensoleillées ou encore courges délicates. Au printemps, elle ajoute parfois quelques œufs frais de sa ferme, pour compléter vos paniers.

À quelques pas de là, Christophe THOMAS de chez *La meuh...le du coin* est producteur laitier. Il fait fondre les amateur-rices de fromages. Ses tommes, parfumées au piment d'Espelette, aux fleurs ou encore à l'odeur des ours, sont fabriquées à la ferme. Il propose aussi du riz au lait et un authentique far breton. Fier de sa tommie aux fleurs, il aime voir les habitué-es revenir chaque semaine pour en déguster à nouveau.



Christophe de La Meuh...le du coin

Chaque mercredi, de 16 h à 19 h, la place du 8 mai 1945 se transforme en un véritable rendez-vous gastronomique pour les amateurs et amatrices de bons produits. Sur ce petit marché hebdomadaire, l'authenticité et la convivialité sont à l'honneur : on y vient pour remplir son panier de produits frais, certes, mais aussi pour échanger un sourire ou un mot chaleureux avec les commerçant-es et les voisin-es.

Première étape gourmande : la pâtisserie de Jussienne DORIANE. Son enseigne, **Pâtisserie d'ici et d'ailleurs**, propose des douceurs qui s'adaptent à tous les régimes alimentaires. Sans beurre, sans lactose ou sans gluten, ses créations mettent en avant des ingrédients naturels et de saison. Parmi ses spécialités, les Amarettis à la poudre d'amande séduisent les amateur-rices de fondant, tandis que le Millionnaire, un gâteau écossais au biscuit shortbread, caramel et choco-



Bruno d'Hier et deux mains

lat, ravit les plus gourmand-es. Pour accompagner ces délices, rien de tel que les légumes bios et diversifiés de **La ferme de Guern ar Lin** avec Pauline MAURIN DIOR. Installée à Moustéru, elle cultive ses légumes sur de petites surfaces, sans mécanisation. Ses étals varient au gré des saisons, offrant tour à tour salades primeur, tomates ensoleillées ou encore courges délicates. Au printemps, elle ajoute parfois quelques œufs frais de sa ferme, pour compléter vos paniers.

À quelques pas de là, Christophe THOMAS de chez **La meuh...le du coin** est producteur laitier. Il fait fondre les



Pauline de la Ferme de Guern ar Lin

amateur-rices de fromages. Ses tommes, parfumées au piment d'Espelette, aux fleurs ou encore à l'ail des ours, sont fabriquées à la ferme. Il propose aussi du riz au lait et un authentique far breton. Fier de sa tomme aux fleurs, il aime voir les habitué-es revenir chaque semaine pour en déguster à nouveau.

Côté boulangerie, Bruno GRESINSKI de la maison **Hier et deux mains** pétrit son pain à la main et le cuit au feu de bois. Farine, eau, sel : voici ses seuls ingrédients et le levain naturel fait le reste. Ses brioches, son pain d'épices et ses petits pains au chocolat "façon pain" sont l'illustration parfaite d'une démarche artisanale et respectueuse des saveurs. Le boulanger propose du



Salinder de Taj Mahal



Virginia et ses galettes

Commerçants et commerçantes n'hésitez plus : rejoignez le marché du mercredi à Ploumagoar ! Cette rencontre hebdomadaire offre une visibilité idéale et un public chaleureux, curieux de découvrir de nouveaux produits. Pour toute demande d'emplacement ou de renseignements, contactez la mairie. Faites partie de cette belle aventure et dynamisons ensemble ce rendez-vous convivial !

Budget municipal 2025 : Décryptage

Le budget municipal, voté en mars, fixe les priorités et investissements majeurs pour l'année en cours. Pour simplifier un processus parfois complexe, voici trois points essentiels sur la manière dont se vote un budget :

L'élaboration par la collectivité

La collectivité, en collaboration avec les différents services municipaux et les élu·es, notamment à travers diverses commissions, prépare le budget en recensant l'ensemble des recettes (impôts, subventions, etc.) et en définissant les besoins en investissements et en coûts de fonctionnement. Ces priorités sont établies après avoir analysé les projets de

développement et les nécessités de l'entretien des infrastructures.

Échanges et ajustement lors du Débat d'Orientation Budgétaire

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en séance de Conseil Municipal vise à débattre sur les grandes orientations en matière de dépenses et recettes. Ces orientations se font en fonction des ambitions de développement de la ville, des ressources disponibles mais également en fonction du contexte national qui a des impacts sur les finances de la ville (inflation et décisions de l'État). Suite au DOB, la commission des finances est chargée d'étudier minutieusement chaque

ligne de dépenses afin d'assurer un équilibre optimal.

Le vote final et l'exécution

Après ces échanges, le budget est soumis au vote des conseiller·ères municipaux·les. Son adoption, obtenue à la majorité, officialise la mise en œuvre des projets et investissements. Les informations présentées dans cette double page permettent de visualiser concrètement l'affectation de chaque euro afin de garantir la transparence et la bonne gestion des fonds au profit du bien commun et du développement de la collectivité. ●

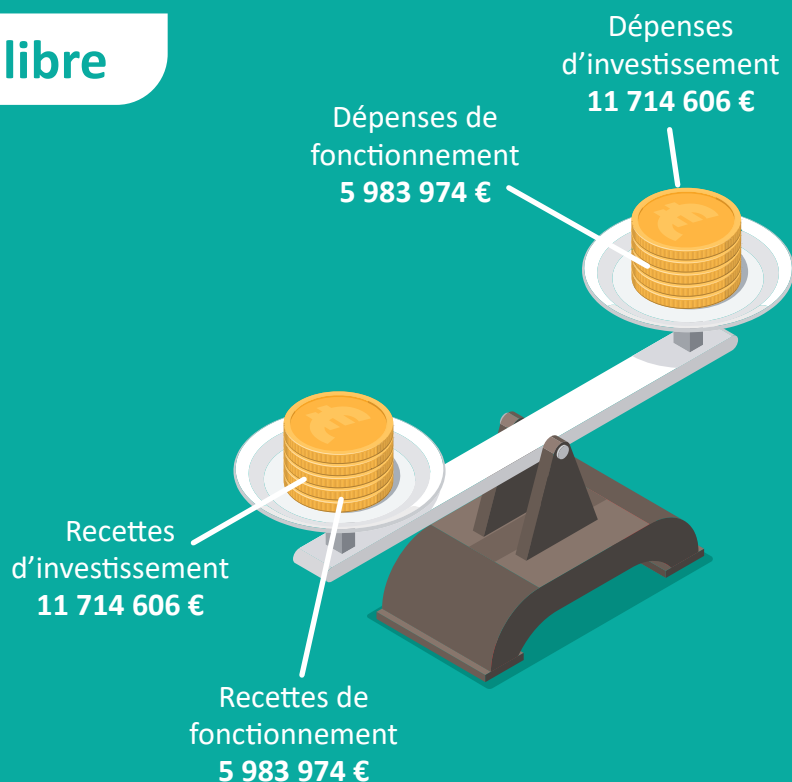
Un budget à l'équilibre

Le budget d'une collectivité doit être réaliste et équilibré. Il suit trois règles :

Recettes et dépenses sincères : Pas d'exagération, toutes les dépenses obligatoires doivent être comptées.

Équilibre des comptes : Fonctionnement et investissement ne doivent pas être déficitaires.

Recettes propres suffisantes : Elles doivent couvrir le remboursement des emprunts, sans compter sur les subventions dédiées à des projets précis.

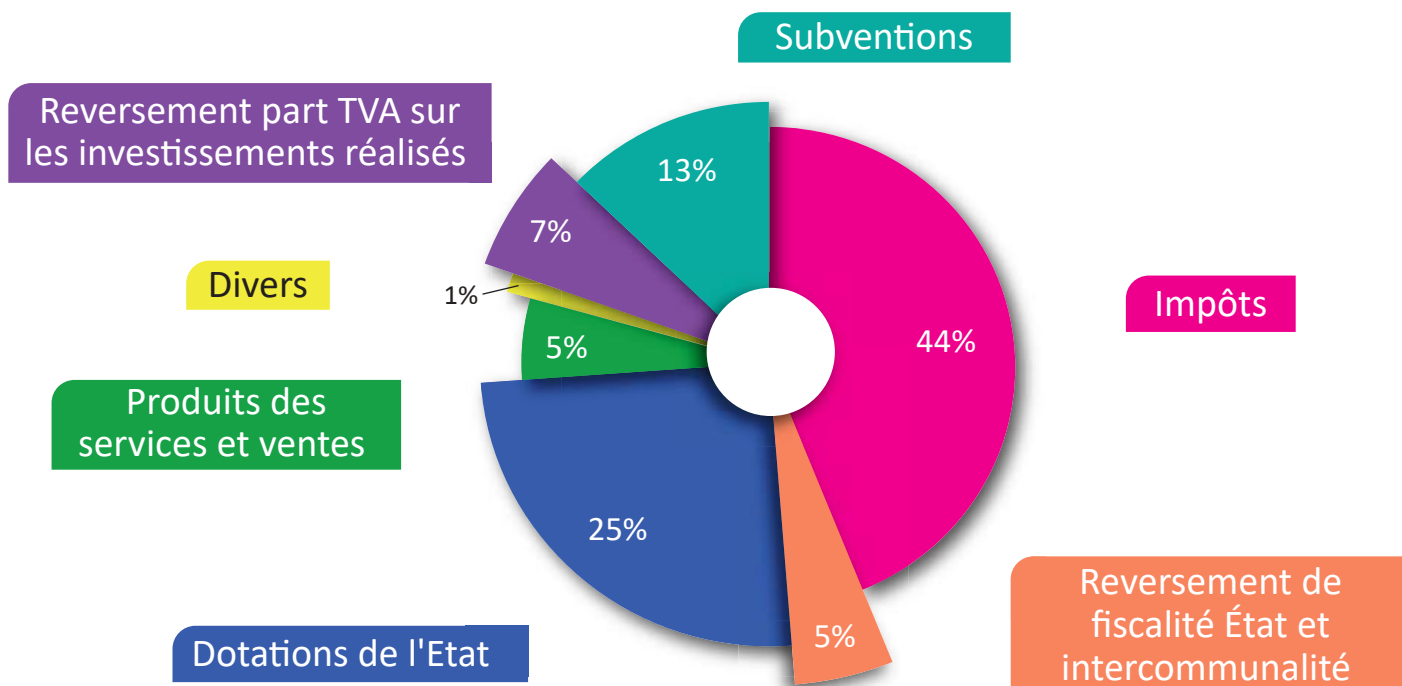


Les sommes perçues

Pour assurer un financement efficace des dépenses d'investissement et de fonctionnement, Ploumagoar mise sur une diversification de ses recettes. Cette stratégie permet de garantir un équilibre budgétaire tout en soutenant les projets structurants et les services essentiels à la population.

Les principales sources de financement de la ville sont

multiples et complémentaires. Elles incluent notamment les impôts locaux, les dotations de l'État, les subventions, les participations financières et les recettes d'exploitation. Cette pluralité de ressources contribue au développement durable de la commune, en assurant à la fois la modernisation des infrastructures, l'entretien des équipements publics et le maintien d'un cadre de vie de qualité pour tous et toutes. ●



Principaux investissements en 2025

Parmi les projets structurants de l'année 2025, la Salle de Kergé est en première place. Elle offrira un espace moderne et polyvalent pour la culture, le sport et les associations.

Conçue pour dynamiser la vie locale, elle répond aux besoins croissants des habitant-es. Les travaux débuté fin 2024 avancent bien et bénéficient d'un financement équilibré et maîtrisé. Cet investissement s'intègre parfaitement dans un plan global d'amélioration des infrastructures municipales afin de garantir un cadre de vie attractif sans hausse d'impôts. ●



Les 4 saisons du cimetière

Le cimetière de Ploumagoar n'est pas seulement un lieu de recueillement : il est pensé comme un véritable Jardin Mémoirel. Depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée dans une démarche d'aménagement écologique et esthétique pour offrir aux familles, aux proches et aux visiteurs un espace paisible, respectueux de l'environnement et ouvert à la biodiversité. Découvrez l'histoire de ce cimetière d'un nouveau genre, ses aménagements actuels et la manière dont la ville, ses agents et ses habitants participent à son fleurissement.

De l'église à la rue Parc Rouzes

Le cimetière de Ploumagoar puise ses origines au cœur du bourg, aux abords de l'église, où il était initialement implanté à une époque où l'urbanisme était bien différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. En 1935, la municipalité décide de le transférer sur son site actuel. Ainsi, le 7 novembre 1938, sous le dessin de l'architecte guingampais Georges Robert LE FORT, le nouveau cimetière voit le jour, un déménagement qui ne se fera pas sans susciter des controverses. Au fil des années, le cimetière sera agrandi et clôturé. Les derniers travaux d'envergure dataient de 1980.

Plus récemment, la ville a entrepris des travaux de modernisation, guidés par une approche écologique et paysagère. Ainsi, la mise en place d'allées accessibles permet une utilisation pratique pour les personnes à mobilité réduite.

D'autre part, la création d'espaces paysagers pour favoriser la biodiversité est venue adoucir le lieu. C'est aujourd'hui un véritable jardin, un espace de passage, de recueillement et de rencontres.

Ainsi, l'objectif global est atteint : concilier le devoir de mémoire et l'hommage aux défunts avec une préservation active de la nature et de la qualité de vie au sein même du cimetière.





Par ailleurs, une table de troc est installée pour encourager le réemploi : chacun-e peut y déposer ou y récupérer des pots, des plantes ou de petits outils. Un “coin récup” permet aussi de collecter la terre ou les contenants afin de réduire les déchets et de favoriser la solidarité entre usager-ères.

La gestion quotidienne implique également un travail de coordination avec les pompes funèbres et les marbriers. Désormais, ils doivent prendre contact avec Marine STEUNOU en charge de l’administratif du cimetière à la mairie, puis avec Nicolas pour organiser leurs interventions et respecter les nouvelles contraintes paysagères. Cette démarche vise à conserver l’harmonie créée par le projet architectural du lieu.

Parmi les innovations, le choix a été fait de nommer les carrés et espaces plutôt que les allées avec pour objectif d’optimiser l’orientation des visiteurs-es. Enfin, l’installation d’éléments artistiques avec notamment *L’abri aux mémoires* créé par les artistes Jean BONICHON et Lidia LELONG renforce l’identité de ce lieu où l’aspect mémoriel se conjugue avec une dimension culturelle.

Les aménagements actuels du cimetière

L’aménagement actuel doit beaucoup au talent de la paysagiste Folk, qui a imaginé un *Jardin Mémoirel*. Au-delà de l’alignement traditionnel des tombes, des massifs de plantes et des chemins verdoyants ont été implantés afin de transformer la visite en une promenade apaisante.

Ce parti pris paysager repose sur plusieurs principes :

La valorisation de la végétation locale et le respect de la biodiversité (arbres, arbustes, plantes vivaces, etc.).

L’intégration du cimetière à la vie du quartier afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les sépultures et le paysage.

La mise en place de points de repos (bancs, petits murets) pour inciter chacun-e à prendre le temps de se recueillir ou simplement de profiter du calme.

L’entretien du cimetière est confié à l’équipe des espaces verts de la ville, dont Nicolas LAMBERT, jardinier spécialement affecté au cimetière depuis 2023. Issu d’une formation en aménagement paysager, il veille au respect du zéro phyto. Il l’explique : **“Nous n’utilisons ni herbicides ni pesticides. Tout est fait à la main ou via des outils mécaniques comme la binette, la débroussailluse, ou encore le souffleur pour nettoyer les projections d’herbe sur les tombes. L’idée est de préserver la biodiversité, tout en maintenant un cimetière propre et accueillant.”**



Le camellia *Les Augustines*

Parmi les spécificités végétales du cimetière, sept camellia, dont celui *Les Augustines* occupent une place particulière. Offerts par l'association Camellia, ils symbolisent l'attachement de Ploumagoar à son histoire et à ses racines bretonnes. L'arbuste, connu pour ses fleurs délicates, évoque la longévité et la résilience, valeurs essentielles dans un lieu dédié à la mémoire.

Le Camellia *Les Augustines* provient d'une obtention de Fanch LE MOAL, qui avait été offerte aux religieuses de la communauté des Augustines de Kerprat lors de leur départ du site. Cette greffe réalisée par Christian LE HELLOCO abore de magnifiques fleurs roses et se trouve dans le carré des... Pervenches.



Le fleurissement, un engagement partagé

La ville s'investit pour assurer un fleurissement continu tout au long de l'année. Nicolas et ses collègues plantent des bulbes (tulipes, jacinthes, narcisses), introduisent des arbustes ornementaux et sélectionnent des vivaces colorées pour diversifier les massifs. Des prairies fleuries ont été semées à certains endroits : leur floraison peut paraître "sauvage" à première vue, mais elle offre abri et nourriture à la faune (papillons, abeilles, hérissons...).

Nicolas détaille : *"Il faut composer avec le cycle de la nature. Au printemps, c'est magnifique : les fleurs éclosent, les marguerites apparaissent, puis les graminées offrent un aspect plus sec en fin d'été. Certains visiteurs peuvent trouver cela moins entretenu mais ce n'est pas le cas. C'est un choix assumé pour soutenir la biodiversité et le renouveau des plantations chaque année."*



Nicolas souligne également que la végétalisation du cimetière a constitué un atout majeur en 2023, lorsque Ploumagoar a décroché sa "première fleur" du label *Villes et Villages Fleuris*.

Mais le cimetière vit aussi grâce aux particulier-ères qui viennent honorer leurs défunt-es. De nombreuses familles déposent des compositions florales, parfois saisonnières, qui viennent enrichir la palette de couleurs et l'âme du lieu. Pour garantir la pérennité et l'harmonie de ces décorations, l'équipe municipale sensibilise sur plusieurs points essentiels :

- L'usage de produits chimiques sur ou autour des tombes est proscrit

- Recycler les contenants et distinguer la plante de son contenant

- Respecter la prairie fleurie et ne pas intervenir de façon isolée pour préserver sa capacité de régénération.

Sous le regard de la fleuriste

Depuis sa boutique ouverte il y a 41 ans par sa mère, Rozenn QUÉRÉ, fleuriste à Ploumagoar incarne la tradition florale locale. Elle accompagne les familles et proches dans le choix des compositions florales.

Selon Rozenn, les modes ont évolué ces dix dernières années : *"Autrefois, lors des enterrements, chacun déposait une simple fleur ou composition, mais aujourd'hui, ce sont principalement les proches et la famille qui interviennent, en indiquant dans les avis de décès leurs préférences."* Les client-es ont désormais le choix d'acheter des bons d'achat pour couvrir les décorations des tombes toute l'année ou bien de sélectionner leurs articles sur catalogue. Ils peuvent aussi venir avec leurs propres contenants (jardinières et pots) que Rozenn se fait un plaisir de garnir selon les demandes.



Informer pour mieux comprendre

Pour répondre aux interrogations, la municipalité prévoit d'informer régulièrement la population avec de la signalétique à l'entrée et dans le cimetière. L'objectif : expliquer le fonctionnement du fauchage raisonné, la période de tonte et l'intérêt de l'absence de pesticides. Comme le souligne Marie-Françoise LE FOLL, élue investie dans ce projet, **“seul un véritable travail d'explication permet de faire accepter et d'apprécier pleinement ce Jardin Mémoriel, encore trop souvent perçu comme ‘mal entretenu’ alors qu'il est en réalité géré de façon durable et écologique”.**

Le cimetière de Ploumagoar illustre la volonté de la ville de conjuguer mémoire et respect de l'environnement. En repensant ses allées, en végétalisant ses abords, en pratiquant le zéro phyto et en faisant place à la biodiversité, Ploumagoar montre qu'un cimetière peut être bien plus qu'une simple aire de repos éternel.

Le défi pour les années à venir : continuer à informer et sensibiliser, afin que chacun-e s'approprie le cimetière en le préservant. Tantôt lieu de souvenirs, tantôt havre de nature, il incarne désormais un projet écologique global et collectif, au service des défunt-es et des vivant-es. ●

Pour l'adaptation aux saisons, elle recommande :

De novembre à avril : privilégier les plantes à bulbe comme l'hébéore, la primevère, le narcisse, le cyclamen de printemps et la jacinthe, qui offrent une floraison délicate durant les mois froids.

De mai à octobre (jusqu'à la Toussaint) : opter pour des variétés telles que la kalanchoe, la dipladéna, le chrysanthème, l'azalée ou encore le cyclamen d'hiver, des fleurs qui demandent peu d'eau après les dernières gelées.

Ainsi, par l'expertise de Rozenn et la vigilance de chacun-e, le fleurissement des tombes devient un acte de mémoire partagé, à la fois esthétique et écologique, qui participe activement à l'embellissement du cimetière de Ploumagoar.



Le Souvenir Français, un devoir de mémoire collective

Le Souvenir Français joue un rôle essentiel dans la préservation des tombes de soldats. À Ploumagoar, ses membres veillent à fleurir, chaque Toussaint, les sépultures des soldats dont la famille n'a pas pu s'occuper. Une action discrète mais fondamentale pour perpétuer la mémoire collective et honorer celle et ceux qui se sont engagé-es pour la nation. Chaque année, l'association installe un stand à l'entrée du cimetière, proposant aux habitant-es de participer à l'hommage en apportant eux-mêmes

des fleurs. Ce geste solidaire renforce l'idée que le cimetière est un lieu de passage, de partage et d'humanité, bien au-delà des générations et des histoires familiales individuelles.



Minorité de gauche Ploumagoar en commun

Au moment où vous lirez ce bulletin municipal, la commune aura validé en mars le bilan comptable de l'année 2024 et examiné ensuite le budget prévisionnel pour 2025. Ces votes constituent les actes majeurs d'une municipalité.

Comme vous l'avez constaté, notre commune a entrepris de nombreux travaux d'investissement dans différents domaines. Nous avons soutenu certains de ces projets qui répondaient à un besoin évident de la population. Nous agissons toujours en élus responsables et justifions nos choix et votes.

Toutefois, les derniers investissements en cours telle que la construction de la salle multiculturelle nous ont fait réagir à de nombreuses reprises en conseil municipal au regard des débordements budgétaires manifestes. Notre crainte exprimée dans le bulletin de février 2023 s'est révélée juste et en deçà des derniers éléments financiers connus sur ce dossier.

A ce jour, ce projet atteint la somme de 8 millions d'euros TTC (honoraires d'archi-

tectes, bureaux d'étude et travaux) **soit le double du projet initial**. C'est difficile à croire mais les chiffres sont têtus et vérifiables.

Afin de financer ce dérapage financier, la commune va devoir emprunter à nouveau plusieurs millions semble-t-il, contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse en septembre 2024. Notre endettement qui s'était déjà accru connaîtra un nouveau bond qu'il conviendra d'assumer les années suivantes.

De plus, certaines dépenses nécessaires à ce chantier ne sont pas encore prévues et viendront majorer le coût final.

Ensuite, la commune devra assumer seule le fonctionnement d'un bâtiment d'une ampleur qui nous avons toujours contesté.

De même, de nouveaux chantiers tels que l'extension de la mairie et la réfection des désordres constatés à l'église seront engagés en 2025 et 2026.

Ces travaux sont certainement utiles voire nécessaires et devront trouver des finance-

ments propres car les subventions de l'État ne sont plus à la hauteur des années précédentes comme vous vous en doutez. En résumé, les budgets dans les années à venir vont se tendre et les élus, quels qu'ils soient, devront être vigilants.

Pour conclure ce bulletin, nous voulons saluer le départ en retraite de Mme Catherine LE MARTELOT, directrice générale des services de notre commune depuis de très nombreuses années. Elle a servi auprès de différents maires qui ont apprécié en particulier son sens du service public, ses compétences financières, son professionnalisme et sa grande connaissance de la commune et de ses habitants.

Notre groupe reste déterminé à faire entendre sa différence lorsque certaines décisions nous paraîtront contestables. Continuez à nous solliciter, nous sommes toujours à votre disposition ! ●

Hervé CHEVALIER, Nelly GEFFROY, Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX, Michel LAVIGNE

Minorité Ploumagoar au cœur d'une dynamique

Inquiétudes Financières et Perspectives pour notre Commune

Alors que nous entamons la dernière année de notre mandat, il est essentiel de partager nos préoccupations croissantes concernant l'évolution de la situation financière de notre commune. Lors des dernières élections, Monsieur le Maire soulignait l'importance d'une collaboration accrue au sein de la municipalité et d'une consultation régulière de la population sur des projets structurants tels que la nouvelle salle multifonction, l'aménagement du centre-Bourg et les équipements sportifs. Bien que certains projets aient été présentés lors de réunions publiques, il est regrettable que tous n'aient pas bénéficié de la même transparence.

Depuis le début du mandat à ce jour, la municipalité a investi plus de 8 millions d'euros, dont 1.016.000 € pour la salle de Kergré. Ce projet, pour lequel nous n'avons pas été associés à sa conception initiale, soulève des questions quant à son coût jugé excessif. En effet, sur l'emprunt de 5 millions d'euros contracté pour cette salle, il ne reste que la moitié disponible, alors que plus de 7.500.000€ doivent être réglés d'ici 2026. Pour faire face à cette situation, un emprunt d'équilibre supplémentaire de 6.700.000 € est envisagé, ce qui soulève des inquiétudes quant à la viabilité financière de notre commune.

Depuis le début de notre mandat, le mot d'ordre de la majorité a été d'**INVESTIR**. Cependant, il est crucial que ces investissements soient proportionnés à nos capacités financières. Il semble que les prévisions financières aient été sous-estimées, ou que trop de projets non prioritaires aient été réalisés, nous contraignant à emprunter à nouveau. Les emprunts peuvent être justifiés, mais ils doivent être accompagnés d'une planification rigoureuse des charges de fonctionnement futures, qui, à ce jour, ne sont toujours pas budgétisées. Il est impératif que ces charges soient supportables pour la commune afin de ne pas compromettre sa stabilité. Parmi les projets à venir, nous devons également prendre en compte l'aménagement du quartier de Cadolan, la rénovation des anciens quartiers, la construction de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM), la restauration de l'église et la rénovation de la mairie. La question se pose : aurons-nous encore une marge financière suffisante ? Actuellement, notre commune affiche un taux d'endettement considéré comme maîtrisé. Toutefois, il est important d'éviter de basculer à un seuil d'alerte. En effet un délai de remboursement de plus de 12 ans peut effectivement indiquer une situation de surendettement.

Malgré l'incertitude ambiante, il est essentiel de rester confiants pour l'avenir de notre commune. Nous devons demeurer vigilants quant aux futurs projets et aux décisions qui seront prises. Ensemble, nous pouvons travailler à garantir une gestion

financière saine et durable pour le bien-être de tous les habitants.

A l'occasion de départ en retraite de Catherine Le Martelot, notre Directrice Générale des Services, après 38 années de dévouement au sein de notre mairie. Nous tenons à lui rendre hommage :

Catherine a su, au fil des années et à travers différentes municipalités, allier une gestion financière impeccable à une attention constante aux détails, tout en veillant à la santé financière de notre collectivité. Son engagement à maintenir nos comptes en ordre et à mener à bien nos projets a été inestimable.

En tant qu'élus, nous avons tous bénéficié de son expertise et de ses conseils avisés. À chaque nouvelle élection, elle a guidé les nouvelles équipes avec prudence et sagesse, anticipant les défis et trouvant des solutions qui ont été des atouts majeurs pour notre mairie.

Nous lui exprimons notre profonde gratitude pour son engagement, sa passion et sa bienveillance. Nous lui souhaitons une retraite épanouissante, pleine de nouvelles aventures et de moments de bonheur. Qu'elle profite de chaque instant, en sachant qu'elle restera toujours une partie intégrante de notre famille municipale. Merci, Catherine ! ●

Les élus : Boyez Philippe - Guillaumin Guilda - Irand Rémi - Le Houerff Arlette

Les agents communaux : acteurs indispensables du service public

Au moment de saluer le départ à la retraite de la directrice générale des services, Madame Catherine Le Martelot et l'arrivée de Madame Marilyne Morin en lieu et place, il nous semblait important de souligner le travail des agents de la collectivité.

Au cœur du fonctionnement des services publics, les agents communaux jouent un rôle essentiel. Présents au quotidien dans notre ville, ils assurent l'entretien des espaces publics, la gestion administrative, la sécurité, l'accompagnement des citoyens et bien d'autres missions indispensables. Que ce soit les agents de propreté, les animateurs, le personnel de restauration, du service culturel ou communication, les personnels de la mairie ou les agents techniques, leur travail contribue directement à la qualité de vie de chacun. Leur engagement et leur dévouement méritent

d'être reconnus et valorisés. Ils incarnent la proximité et le service à la population, garantissant une réponse rapide et efficace aux besoins locaux. Face aux défis croissants, notamment en matière de ressources et de modernisation, il est essentiel de soutenir ces professionnels qui font vivre les services publics au plus près des citoyens.

Pour répondre aux nouvelles attentes et exigences croissantes des citoyens, la professionnalisation des agents communaux est un enjeu majeur. La formation continue et l'acquisition de nouvelles compétences permettent d'améliorer la qualité des services rendus et d'adapter les pratiques aux évolutions technologiques et réglementaires.

Les collectivités investissent de plus en plus dans le développement des compétences à travers des formations spécifiques et des programmes de perfectionnement. Cette montée en compétence garantit une

meilleure efficacité des services publics et renforce la reconnaissance du travail des agents communaux.

Encourager la professionnalisation, c'est aussi valoriser ces métiers essentiels et attirer de nouveaux talents dans la fonction publique territoriale. En mettant en place des parcours de carrière structurés et en favorisant l'évolution professionnelle, les services publics locaux gagnent en expertise et en performance.

Il convient donc de conclure en remerciant tous ceux qui œuvrent au quotidien pour Ploumagoar mais aussi plus largement ces fonctionnaires dévoués dans les hôpitaux, les crèches, les piscines, les transports, sans oublier les forces de l'ordre et les pompiers et tant d'autres professions indispensables.

L'équipe de Ploumagoar & vous reste déterminée, motivée et vous souhaite un printemps agréable avec le retour des beaux jours. ●

Ce dispositif est porté par :

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

Permanence

HABITAT

*Vous voulez
adapter
votre logement
à l'âge ou à
un handicap ?*

*Vous
rencontrez des
difficultés
dans votre
logement ?*

**Guingamp-Paimpol
Agglomération
vous accompagne !**

*Des conseils pour tous
et des aides financières
selon votre situation
et votre projet.*

*Vous voulez
économiser
sur votre facture
énergétique ?*

*Vous avez un nouveau
projet,
des questions ?*

**Contactez
le Point info habitat
de l'Agglomération**

**habitat@guingamp-paimpol.bzh
02 96 13 59 59**

DU SAMEDI 29 MARS AU SAMEDI 17 MAI

Se nourrir des liens du vivant
Venez admirer l'exposition de l'artiste Stéphanie POMMERET ou comment rendre vivant les objets du quotidien.
📍 *PloumExpo*



MARDI 15 AVRIL

Atelier

Participez à un atelier d'impression végétale. Spécialement pour les 2-6 ans.
📍 *PloumExpo*

MERCREDI 16 AVRIL

Atelier

Découvrez la magie du cyanotype ! Un atelier créatif pour les jeunes, entre lumière et empreintes bleutées.
📍 *PloumExpo*

SAMEDI 26 AVRIL

Soirée écossaise

Plongez dans l'ambiance écossaise lors de la Semaine Internationale de la Danse ! Initiation, démonstrations et douceurs à partager.
Par Swing Yer Tartan
📍 *Salle Hent-Per*

DIMANCHE 27 AVRIL

Cérémonie

Journée du Souvenir : hommage aux victimes de la déportation pour ne jamais oublier l'histoire
📍 *Monument aux Morts*

MARDI 29 AVRIL

Sécurité routière

Informez-vous sur la sécurité routière lors d'une formation pour les marcheur-ses et randonneur-ses.
Par La Hulotte
📍 *Salle Kéromest*

MERCREDI 30 AVRIL

Heure du conte

Plongez dans une heure du conte de printemps ! Une fusion délicieuse de récits et de saveurs qui éveillera l'imagination. Sur réservation.
📍 *PloumExpo*

JEUDI 1^{ER} MAI

Loto

Tentez votre chance et vivez l'excitation du loto ! De nombreux lots à gagner dans une ambiance festive.
Par le Racing Club de Ploumagoar
📍 *Salle des fêtes*

DIMANCHE 4 MAI

Vide-grenier

Faites de bonnes affaires au vide-grenier ! Venez chiner, vendre et partager un moment convivial.
Par le Comité des Fêtes de Sainte-Brigitte
📍 *Saint-Brigitte*

JEUDI 8 MAI

Cérémonie

Hommage et recueillement en mémoire de la victoire et de celles et ceux qui ont combattu.
📍 *Monument aux Morts*

JEUDI 8 MAI

Tournoi de foot

Vibrez au rythme du ballon rond ! Participez ou encouragez votre équipe lors du tournoi U6 à U13.
Par le Racing Club Ploumagoar
📍 *Complexe Raymond Guillou*

DU VENDREDI 23 MAI AU DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Exposition

Plongez dans l'univers coloré et minutieux de la mosaïque lors de cette exposition artistique unique.
Par Art et Mosaïque
📍 *PloumExpo*

DIMANCHE 25 MAI

Vide-grenier

Chinez et trouvez votre bonheur lors du vide-grenier. Au bénéfice des résident-es.
Par le Foyer de vie R. Legrand
📍 *Foyer de vie Roger Legrand*

MERCREDI 9 AVRIL

Spectacle

Plongez dans l'univers fascinant de *Zool*, un voyage sensoriel où l'identité et l'imaginaire se dévoilent.
📍 *PloumExpo*



MERCREDI 9 AVRIL

Atelier

Découvrez l'art du Kokedama et créez une boule végétale pour votre intérieur.
📍 *PloumExpo*

SAMEDI 12 AVRIL ET DIMANCHE 13 AVRIL

Concours de boules

Visez juste et tentez le carreau parfait lors du concours de boules ! Convivialité et compétition au rendez-vous.
Par la société de chasse
📍 *Boulodrome*

MARDI 27 MAI

Tombola

Suspense et surprises ! Ne manquez pas la soirée tirage au sort de la tombola des écoles de Ploumagoar.

Par l'Amicale Laïque

JEUDI 29 MAI

Tournoi de foot

Les jeunes talents entrent en jeu ! Venez encourager la relève lors du tournoi de foot U15 à U18.

Par le Racing Club Ploumagoar

📍 *Complexe Raymond Guillou*

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Fest-Deiz

Vibrez au rythme de la tradition bretonne ! Danse, musique et convivialité au rendez-vous.

Par l'Association Catholique des Chefs de Familles

📍 *Salle des fêtes*

DU SAMEDI 7

AU DIMANCHE 15 JUIN

Exposition

Découvrez le talent des artistes locaux à travers une exposition mêlant sculpture, dessin et peinture.

Par Les Boz'Arts

📍 *PloumExpo*

SAMEDI 7 ET

DIMANCHE 8 JUIN

Fête du Bourg

Plongez dans l'ambiance festive des Fêtes du Bourg ! Manèges, gourmandises et animations pour toute la famille.

Par Comité des fêtes du bourg

📍 *Salle des fêtes*

SAMEDI 14 ET

DIMANCHE 15 JUIN

Week-end de la photo

Plongée dans l'univers de la photographie ! Expo inédite et animations pour éveiller votre regard créatif.

Par Regard Objectif

📍 *Salle Kéromest*

SAMEDI 14 JUIN

Kergré en juin

Kergré en fête ! En juin, venez célébrer la fin de la saison culturelle avec animations et gourmandises.

📍 *Bois de Kergré*



SAMEDI 14 ET

DIMANCHE 15 JUIN

Concours de boules

Adressez vos plus beaux tirs et portez le cochonnet lors du concours de boule en doublette !

Par le Racing Club de Ploumagoar

📍 *Boulodrome*

DIMANCHE 15 JUIN

Kermesse

Joie et convivialité à la kermesse des écoles ! Jeux, spectacles et gourmandises pour petit-es et grand-es.

Par l'Amicale Laïque

📍 *Sainte-Brigitte*

MERCREDI 18 JUIN

Cérémonie

Hommage à l'Appel du 18 juin : rassemblement et devoir de mémoire pour ne jamais oublier.

📍 *Monument aux Morts*

SAMEDI 21 JUIN

Gala expression corporelle

Laissez-vous émerveiller par le talent des danseurs lors du gala de danse ! Grâce et émotion au rendez-vous !

Par Expression Corporelle

📍 *Salle des fêtes*

**SAMEDI 28 ET
DIMANCHE 29 JUIN**

Fest'in Loc

Deux jours de fête au rythme de la musique ! Concerts gratuits, concours de boules et palet, restauration sur place

Par le Comité des Fêtes de Locmaria

📍 *Locmaria*

MERCREDI 2 JUILLET

Carte blanche

Découvrez les créations artistiques des enfants de l'accueil de loisirs lors d'une exposition unique !

📍 *PloumExpo*

SAMEDI 5 ET

DIMANCHE 6 JUILLET

Fête de la bière

Vibrez aux rythmes festifs de l'été ! Concerts, repas et concours de boules au programme de deux journées mémorables.

Par le Comité des Fêtes de Saint-Brigitte

📍 *Sainte-Brigitte*

JEUDI 10 JUILLET

Cérémonie

Honorer la mémoire : cérémonie de commémoration du massacre de Malaunay, un devoir de souvenir partagé.

📍 *Stèle de Malaunay*

LUNDI 14 JUILLET

Cérémonie

Célébrez la fête nationale à Ploumagoar ! Cérémonie du 14 juillet, hommage et moment de partage

📍 *Monument aux Morts*

*Vous souhaitez partager un évènement dans l'agenda du prochain Ploum'Info ?
Faites parvenir votre demande à communication@ville-ploumagoar.fr*

ploumagor

PLOUMEXPO



SE NOURRIR DES LIENS DU VIVANT

Stéphanie POMMERET

29 MARS 17 MAI

du mardi au samedi 14h30-18h00



PLOUMEXPO
L'ÉVÈNEMENT CULTUREL DE PLOUMAGOR



a.c.b.
art contemporain bretagne